



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

finances

Question écrite n° 66978

Texte de la question

M. Daniel Boisserie appelle l'attention de M. le ministre délégué aux collectivités territoriales sur le nombre croissant de types de dossiers que les collectivités territoriales doivent compléter lorsqu'elles sollicitent une subvention pour un même objet. Il lui demande s'il est envisageable de mettre en oeuvre un dossier unique de demande de subvention, qui pourrait faire l'objet d'une instruction centralisée par la préfecture du département, avant transmission aux différents organismes financeurs.

Données clés

Auteur : [M. Daniel Boisserie](#)

Circonscription : Haute-Vienne (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 66978

Rubrique : Collectivités territoriales

Ministère interrogé : collectivités territoriales

Ministère attributaire : intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 juin 2005, page 6054